

UN POSTE À MI-TEMPS MAIS ESSENTIEL

La commune recherche d'urgence un agent technique

LA CHAPELLE-SOUS-GERBEROY La petite commune ne souhaite pas faire appel à des prestataires extérieurs car le contact avec la population est pour elle essentielle.

Qui va conduire le superbe tracteur muni d'un plateau de coupe acquis fin 2020, avec l'aide du Conseil départemental, par la municipalité de Lachapelle-sous-Gerberoy ? L'engin est pour le moment à l'arrêt et le maire commence à désespérer de trouver un nouveau cantonnier pour le piloter.

La difficulté de recrutement réside dans la nature du poste : un mi-temps.

Le Bonhomme Picard : pourquoi recrutez-vous un nouvel agent technique à mi-temps ?

Bruno Ronseaux : « La commune a bénéficié des services de Philippe Lottin au début de notre mandat en mars 2020. Il avait un mi-temps ici et un autre à Wambiez. A son départ à la retraite, Mathieu Dobigny a pris le relais en avril 2021 sur un poste à mi-temps. Wambiez ayant retrouvé son propre agent technique à temps complet, le principe de mutualisation prenait fin entre nos 2 communes. Fin mars 2022, Mathieu Dobigny a trouvé un emploi à temps complet à Abancourt. Sébastien Lahaxe, agent technique à Songeons nous a alors été prêté par la commune. Les habitants et la municipalité étaient très satisfaits de son travail mais Songeons a souhaité « le récupérer » à temps complet à compter du 1er janvier 2023, compte tenu des besoins de la commune, éprouvée suite au passage de la tempête du 23 octobre. »

Combien de candidatures avez-vous reçues depuis ?

« Un agent rattaché à la commune crée du lien entre municipalité et administrés. »



Le tracteur « est aujourd'hui rangé, bien au chaud, mais il s'ennuie et attend impatiemment son pilote ! » confie le maire Bruno Ronseaux.

Pour candidater

Par courrier : la mairie, 2, rue de la Mairie 60380 Lachapelle-sous-Gerberoy
Par téléphone : 03 44 82 31 58
lors des permanences (mardi 17h30-18h30 / vendredi 14h00-16h00). Téléphone du maire : 06 48 37 03 60 / 03 44 48 54 10
Mail : maire.lachapellesousgerberoy@orange.fr

B. R. : « Nous avons déjà reçu 5 candidats pour ce poste à mi-temps depuis le départ de Sébastien mais sans succès. Le fait qu'il s'agisse d'un poste à mi-temps réduit sans aucun doute les possibilités de candidatures. Jusqu'à présent, nous n'avons jamais rencontré de candidates ou de candidats » spécialistes de l'entretien des espaces verts », ce que nous recherchons prioritairement. »

Et pourquoi ne pas faire appel à un prestataire extérieur ?

B. R. : « Nous souhaitons recruter un agent communal sans passer par des prestataires extérieurs. C'est une volonté de l'équipe municipale d'avoir une présence humaine clairement identifiable et identifiée par les habitants du territoire. »

Qu'entendez-vous par là ?

B. R. : « De notre point de vue, un agent rattaché à la commune crée

du lien entre la municipalité et les administrés : il est une source d'informations, au contact direct avec les villageois. Ses tâches peuvent s'adapter aux besoins. Je prendrai pour exemple un banc à réparer, un horaire de tonte à décaler... il s'agit de privilégier cet aspect » service de proximité « qu'un prestataire extérieur est moins à même de fournir ; d'où l'importance de recruter une personne bien évidemment compétente sur le plan » gestion des espaces verts et entretien de la commune « qui représente 90% du travail, mais aussi relativement avenante, accessible pour nos administrés. »

Exigez-vous d'autres qualités de votre futur agent technique ?

B. R. : « Il faut savoir réaliser des tâches de » petits bricolages « pour entretenir notamment » le mobilier urbain « avec des travaux de peinture

ou de petite maçonnerie...

Le travail demande autonomie car le service est composé de ce seul agent. Ce contexte offre une certaine liberté de gestion du travail pour un agent qui sait s'organiser.

Le premier critère pour savoir si le travail satisfait les besoins, sont les retours des habitants. Des retours rapides, réguliers, parfois sans concession ; mais la municipalité tempère alors cette sévérité, rappelant qu'un seul agent à mi-temps sur un territoire composé d'un village et du hameau de Balleux, à quelques kilomètres, demande compréhension, voire empathie pour le cantonnier qui ne peut pas être partout en même temps. Je précise que le futur agent aura à sa disposition du beau matériel avec le tracteur, et l'équipe municipale sera à son écoute si d'autres besoins matériels apparaissent. »

Propos recueillis par Sylvie Godin

Le chœur Cantus Felix se produira le samedi 11 mars

SONGEONS

Ce dimanche 12 mars, en l'église Saint-Martin de Songeons, les 60 choristes du Chœur Cantus Felix de Beauvais et les élèves de la classe de chant du conservatoire Eustache Du Caurroy interpréteront des grandes œuvres d'Antonio Vivaldi. En point d'orgue de cette « heure musicale » :

Le Magnificat, son majestueux « Et misericordia » chef d'œuvre de la musique imitative.

Le Gloria, son mystérieux et sombre « Et in terra pax ».

Et différentes œuvres du répertoire classique sacré qui témoigneront de la diversité du chant polyphonique

Le chœur Cantus Felix, créé en 2000 à Beauvais par son chef, Yves Delécluse, compte une soixantaine de choristes. Son répertoire, essentiellement « classique » est exigeant et varié, sacré ou profane.

L'ambition de son chef de chœur est de porter au plus haut niveau l'art du chant choral pour partager son travail avec des solistes et des orchestres et formations musicales professionnels qui apportent une contribution nécessaire à la qualité des interprétations et au respect des œuvres.

Bien implanté dans le paysage départemental et régional, le chœur Cantus Felix s'est produit dans de grands lieux du patrimoine. L'ont accueilli

les cathédrales d'Amiens, de Beauvais, Noyon et Senlis, les abbayes de Saint-Jean-aux-Bois, Saint-Leu-d'Esserent, Conque (Aveyron), Saint-Germer-de-Fly, Saint-Riquier, les églises Saint-Etienne de Beauvais, Saint-Denis de Crépy-en-Valois, Mulhouse. Les théâtres de Beauvais, Abbeville, Pont-Sainte-Maxence l'ont reçu. Il s'est aussi produit au Canada, en Tchèque, en Italie, dans le cadre du Festival de la voix à Florence, en Russie à Moscou.

Pratique :

Dimanche 12 mars, église Saint-Martin de Songeons, à 17h. Entrée gratuite.



Le Chœur Cantus, lors d'une prestation à l'abbatiale de Saint-Leu-d'Esserent